



Département MAINE-ET-LOIRE
Commune de Saint-Augustin-des-Bois

Révision du
PLAN LOCAL D'URBANISME
DOSSIER D'APPROBATION

	Prescription	Arrêt	Approbation
Révision du PLU	16.06.2016	03.06.2019	13.02.2020

RENNES (siège social)
Parc d'activités d'Apigné
1 rue des Cormiers - BP 95101
35651 LE RHEU Cedex
Tél : 02 99 14 55 70
Fax : 02 99 14 55 67
rennes@ouestam.fr

NANTES
Le Sillon de Bretagne
8, avenue des Thébaudières
44800 SAINT-HERBLAIN
Tél. : 02 40 94 92 40
Fax : 02 40 63 03 93
nantes@ouestam.fr

NOTICE DECHETS

Pièce 7.2.4

Code affaire : 17-0132
Resp. étude : PS



Ouest am'
L'intelligence collective au service des territoires

RAPPORT ANNUEL



2

1

7

SOMMAIRE

PRESENTATION GENERALE

Périmètre du Syctom Loire Béconnais	p 3
Répartition des compétences, schémas des flux	p 5
Faits marquants de l'année 2017	p 9
ISO 14001	p 10

INDICATEURS TECHNIQUES

Collecte des déchets	p 15
Traitement des déchets	p 26
Valorisation des déchets	p 27

PREVENTION DES DECHETS

Indice de réduction par rapport à 2010	p 13
Actions et indicateurs associés	p 14

INDICATEURS FINANCIERS

Modalités d'exploitation des services	p 28
Coût des services par habitant	p 30
Dépenses & recettes de fonctionnement	p 31
Dépenses & recettes réelles d'investissement	p 33

COMMUNICATION

Opération & outils de communication	p 34
-------------------------------------	------

Périmètre du Syctom du Loire Béconnais

**Anjou Bleu
Communauté**

**CdC Vallées du
Haut-Anjou**

**CdC Loire Layon
Aubance**

**Nombre d'habitants
(en 2015)**

- Compétence collecte : 14 850
- Compétence traitement : 36 591

Territoire SYCTOM du Loire Béconnais

Territoire SYCTOM du Loire Béconnais

 / Déchèterie

/ PRESENTATION GENERALE

Administration

Le syndicat est administré par un comité syndical composé de 18 délégués titulaires et de 18 délégués suppléants.

Président
Pierre Paul HAMERY

Vice-Président
Yves BERLAND

Communes nouvelles	Communes (déléguées)	Délégués titulaires	Délégués suppléants
	ANJOU BLEU COMMUNAUTE (ABC) 		
	CANDE CHALLAIN-LA-POTHERIE	M. Christian LEFEBVRE Mme Catherine CHERRUAULT	M. Denis MARION Mme Sandra DELANOE
	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DU HAUT-ANJOU (CCVHA) 		
VAL D'ERDRE AUXENCE	BECON-LES-GRANITS LA CORNUAILLE LE LOUROUX-BECONNAIS VILLEMOISAN SAINT AUGUSTIN-DES-BOIS SAINT SIGISMOND	M. Pierre-Paul HAMERY M. Marcel PERRAULT M. Michel BOURCIER M. Michel BELOUIN M. Charly LAGRILLE M. Jean SOTTY	M. Joël DUPONT M. Charles MORVANT M. Jean-Pierre BRU M. Yohann ROLLAND M. Jean-Pierre LABBE M. Thierry LORE
ERDRE-EN-ANJOU	LA POUEZE	M. Nicolas VANDENBERGUE	M. Jean-Claude LECUIT
	COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE LAYON AUBANCE (CCLLA) 		
VAL-DU-LAYON	CHALONNES S/LOIRE CHAMPTOCE S/LOIRE CHAUDFONDS S/LAYON DENEÉ LA POSSONNIERE ROCHEFORT S/LOIRE St AUBIN DE LUIGNE St GEORGES S/LOIRE St GERMAIN DES PRES	M. Patrick SEILLER Mme Vanessa LEPAGE M. Yves BERLAND M. Priscille GUILLET Mme Ginette ALBERT M. Alain MARGUET M. Raymond BOIS Mme Christine JOUAN M. Jean-Marie GAUDIN	M. Jean-Michel PHELIPPEAU Mme Valérie LEVEQUE M. Sébastien GODIN Mme Elisabeth CHEVALIER Mme Béatrice MECHIN Mme Myriam GUILLET M. David RICHOMME M. Joël GENDRON M. Didier THOMAS
Retrait d'Ingrandes/Loire			

Le Syctom du Loire Béconnais réalise les compétences « *collecte et traitement* » pour une partie des territoires ABC et CCVHA.
La CCLLA exerce la compétence « *collecte* » et a délégué la compétence « *traitement* » au syndicat.

/ PRESENTATION GENERALE

Schéma de gestion des flux hors déchets de déchèterie

(Territoire ayant transféré les compétences « collecte » et « traitement »)

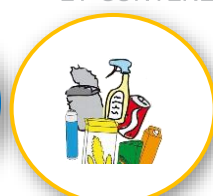
COLLECTE
ORDURES MENAGERES



ISDND (Le Louroux)



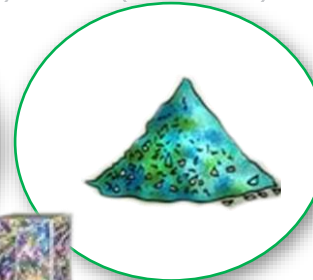
COLLECTE DES PAPIERS, EMBALLAGES RECYCLABLES, VERRE
ET CONTENEUR CARTON



CENTRE DE TRI
PAPREC (Seiches/Le Loir)



PLATEFORME VERRE
(Le Louroux)



CENTRE DE TRI
VEOLIA (Avrillé)



COLLECTE DES DECHETS VERTS (3 bennes)



COMPOSTAGE
(Le Louroux)



REFUS DE TRI



/ PRESENTATION GENERALE

Schéma de gestion des flux issus des déchèteries

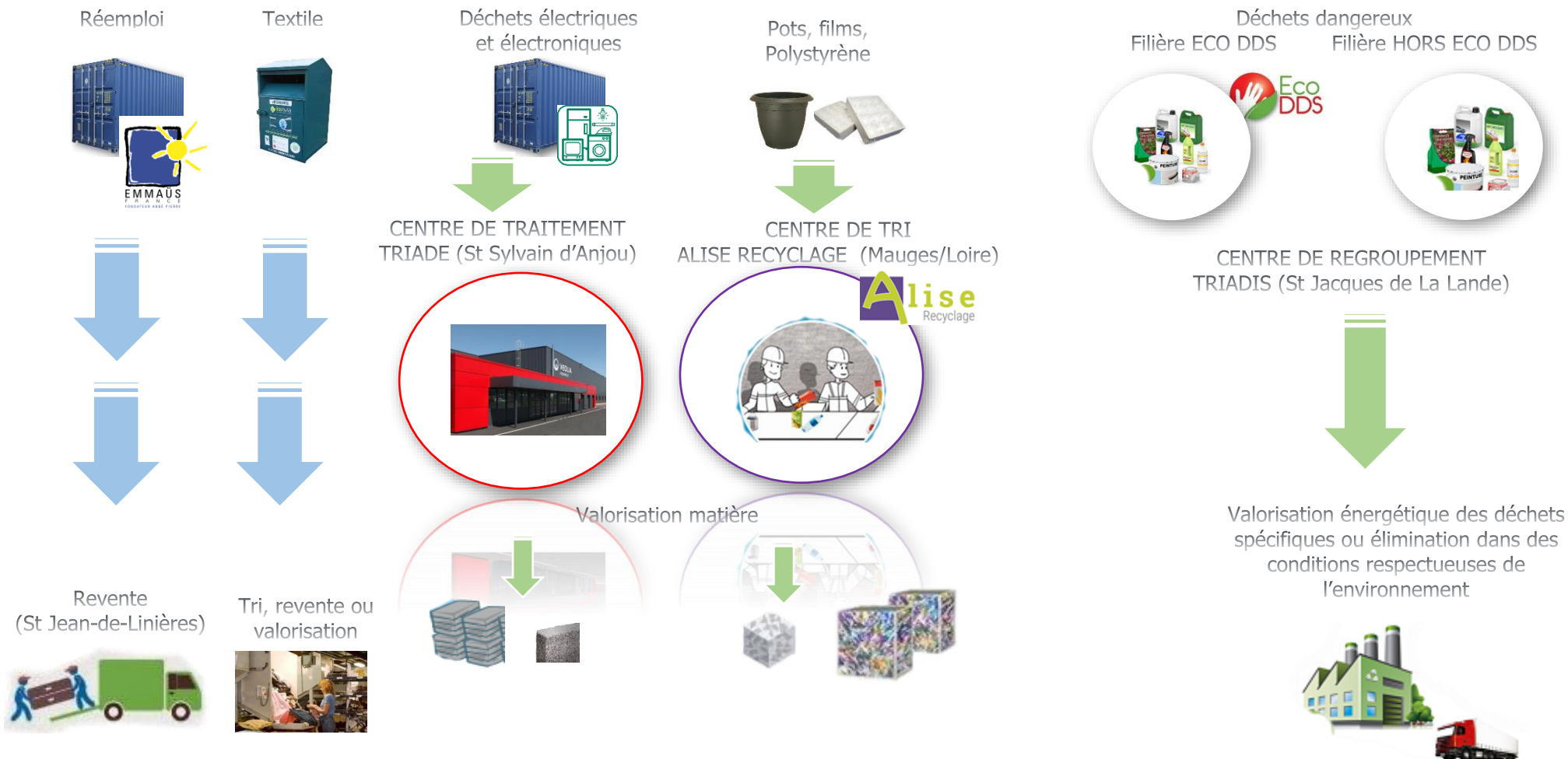
(Territoire ayant transféré les compétences « collecte » et « traitement »)



/ PRESENTATION GENERALE

Schéma de gestion des flux issus des déchèteries

(Suite)



/ PRESENTATION GENERALE

Schéma de gestion des flux (Territoire ayant transféré la compétence « traitement »)

TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES,
TOUT VENANT



ISDND (Le Louroux)



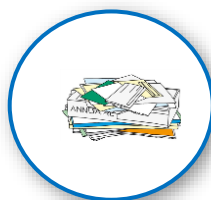
BENNE
CARTON DES DECHETERIES



Conditionnement CARTON
ALISE RECYCLAGE (Mauges/Loire)



TRAITEMENT DES PAPIERS, CONTENEUR CARTON, EMBALLAGES RECYCLABLES, VERRE



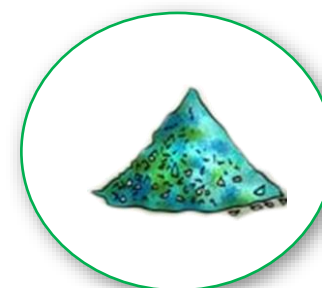
TRI PAPIERS, conditionnement CARTON
ALISE RECYCLAGE (Mauges/Loire)



CENTRE DE TRI
PAPREC (Seiches/Le Loir)



PLATFORME VERRE
(Le Louroux)



RFFIJS DE TRI

/ PRESENTATION GENERALE

Faits marquants de l'année

Loi NOTRe

Ingrandes / Loire a quitté la CCLLA et rejoint la COMPA.

Déchèterie de Candé



Benne mobilier depuis le 1^{er} juillet 2017

Prévention

Mise en place de la collecte des biodéchets à la cantine du Louroux Béconnais,

Intervention auprès des scolaires, animation lors d'évènements du territoire (*animation sur les marchés, en déchèterie*),

Partenaire dans la mise en place d'un Repair Café à Villemoisan

Tri des déchets recyclables

Le SYCTOM est actionnaire de la société publique locale (SPL) du centre de tri Valor Anjou dont la mise en service est prévue en 2021 à Saint Barthélémy d'Anjou.



ISDND

Renouvellement de la certification ISO 14001 selon le référentiel 2015

Collecte des ordures ménagères

Passage d'une collecte hebdomadaire à une collecte bi-mensuelle des ordures ménagères

Nouveaux Marchés Publics à effet au 1^{er} janvier 2017

- Flotte automobile attribué à Breteuil / Géfion (2017-2018)
- Collecte ordures ménagères attribué à Brangeon Environnement (2017-2023)
- Déchets dangereux (hors EcoDDS) attribué à Triadis services (2017-2020)
- Tri des déchets recyclables Loire Layon attribué à Paprec (2017-2020)

Collecte des déchets recyclables

Acquisition de nouveaux conteneurs aériens et semi-enterrés

Etudes pour la construction d'un local de transfert des emballages

/ PRESENTATION GENERALE

ISO 14001

Mesures prises pour prévenir ou atténuer les effets préjudiciables à la santé de l'homme et à l'environnement

L'installation de stockage de déchets non dangereux de la Courterie au Louroux Béconnais est une installation classée autorisée par arrêté préfectoral du 18 mars 2013 pour laquelle des prescriptions doivent être respectées de manière à limiter les atteintes à l'environnement :

- Contrôle des rejets aqueux et gazeux,
- Compactage immédiat des déchets après dépôt dans l'alvéole
- Réduction de la surface d'exploitation
- Captage et combustion des biogaz,
- Contrôle de la non-radioactivité des chargements.
- Dératisation du site

Un système de management environnemental formalisé selon la norme ISO 14001 est opérationnel et certifié par l'Afnor depuis le 22 juin 2011 (renouvelé le 06 juin 2017).

L'obtention de la certification permet de conforter les pratiques et réduire le taux de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes).

L'Iso 14001, une démarche d'amélioration continue

Le Sycotom a une mission de service public par le biais de la gestion des déchets. La politique menée s'intègre logiquement dans une volonté de défendre durablement le milieu de vie.

Les engagements du Sycotom, relayés par le Président dans la politique environnementale sont les suivants :

- Assurer le respect de la réglementation légale applicable sur l'installation de stockage de déchets et à garantir le respect des autres exigences auxquelles nous avons souscrit
- Prévenir les pollutions et les nuisances liées à l'exploitation de l'installation de stockage de déchets non dangereux
- Créer une dynamique d'amélioration continue par le suivi et le traitement des dysfonctionnements
- Optimiser la gestion des lixiviats
- Améliorer la gestion du biogaz



/ PRESENTATION GENERALE

- Garantir la disponibilité des informations pour le public ainsi qu'une communication transparente sur nos résultats

Principaux résultats de l'année 2017

Traitement des lixiviats

Les lixiviats sont les jus issus de la biodégradation des déchets, de l'eau contenue dans les déchets et principalement de l'eau pluviale qui percole dans le massif de déchets. Ces jus sont très polluants. Ils sont donc stockés dans des bassins étanches, puis traités par une station par campagne. Les rejets dans le milieu naturel ne doivent pas dépasser des seuils pour 19 paramètres (Azote, MES, DBO₅, DCO, COT, Hydrocarbures, métaux, composés halogénés...).



Volume produit et stocké dans trois bassins traité : 5 572 m³ d'avril à novembre

Volume traité : 0 m³. Les lixiviats sont stockés dans les bassins d'une capacité de 4900 m³

La faible pluviométrie en 2017 explique le fait qu'il n'a été utile de réaliser une campagne de traitement.

Captage et traitement des biogaz

Les biogaz sont issus de la biodégradation anaérobie de la fraction organique des déchets. Le biogaz est essentiellement un mélange de méthane (CH₄) et de gaz carbonique (CO₂). Il possède des caractéristiques physiques proches du gaz naturel ou propane, mais est deux fois moins calorifique. Il contient des composés soufrés (H₂S, mercaptans), de l'ammoniaque et différents produits intermédiaires (alcool, ester, acide).

Le biogaz est capté, acheminé dans une unité de combustion. Il est détruit à un minimum de 900°. Les rejets de combustion sont analysés par un prestataire extérieur.



Volume détruit : 682 033 Nm³ soit 159 Nm³ / h
Composition moyenne : 24% de méthane
Fonctionnement : 10h à 13h / 24h

Arrêt torchère supérieur à 24 heures : 0

Norme de rejet : conforme (Socotec), sauf dépassement du monoxyde de carbone. A surveiller (réglage de la combustion).

Coût de l'équipement : 56 600 € TTC
Coût des analyses et maintenance : 5 008,25 €

/ PRESENTATION GENERALE

Programme de surveillance

La qualité des eaux de ruissellement, la qualité des eaux souterraines, la composition du biogaz sont mesurées ou analysées selon la fréquence prescrite par l'arrêté préfectoral. Les résultats sont communiqués à la DREAL. Un rapport annuel est communiqué à Mr le Maire du Louroux Béconnais et à Mr le Préfet de Maine et Loire.

■ Principales actions réalisées en 2017 pour prévenir les pollutions et les nuisances

Introduction de carpes herbivores pour éviter l'eutrophisation du bassin eaux pluviales



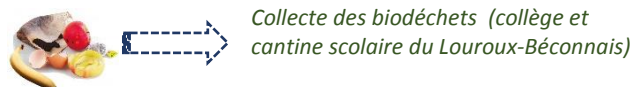
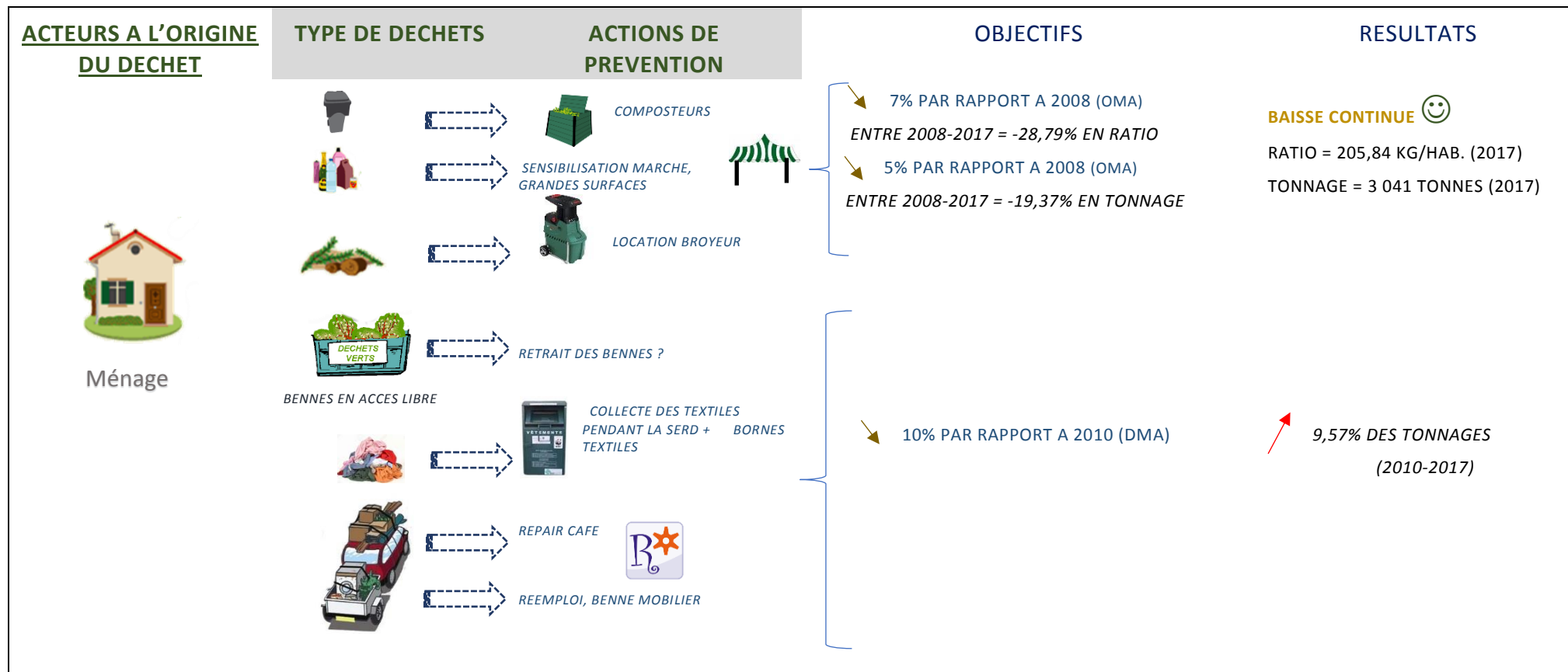
Division de l'alvéole de stockage pour limiter la production de lixiviats et pomper les eaux propres pluviales en amont

Acquisition de divers matériels : station météo, nettoyeur thermique haute pression, citerne à eau sur remorque

Biogaz : poursuite du captage par drainage horizontal pendant l'exploitation

// PREVENTION DES DECHETS

Actions et indicateurs associés



// PREVENTION DES DECHETS

Distribution des composteurs

Démarrage de l'action en 2008



AU TOTAL : **1 187 composteurs** (22 % des foyers)
En année 2017 : **31 composteurs**

Collecte annuelle des textiles



Bornes communales

Bornes en déchèterie (mise en place en 2012)

Année 2017 : **75,27 tonnes**
(dont 510 kg pendant les permanences communales)



Réemploi en déchèterie

Démarrage de l'action en 2012

Année 2017 : **31,26 tonnes**

Sensibilisation des scolaires et grand public

Ecole Val de l'Erdre_ Candé

Ecole St Jean-Baptiste_ Candé

Ecole René Goscinnny_ Le Louroux-Béconnais

Cantine scolaire_ Le Louroux-Béconnais

Potager du château_ Challain-La-Potherie



Broyage des végétaux

Démarrage de l'action en 2012

Année 2017 :

Broyeur thermique : **intervention 5h00 (ESAT ARGERIE)**
(+ Intervention DUFEU (forfait))

Broyeur électrique : **intervention 6,5 jours**

Gobelets réutilisables

Démarrage de l'action en 2015
(Gobelets Syctom)



Année 2017 :

Nombre de gobelets prêtés : **2 819**

Evènement « zéro déchet »

Partenariat avec le SISTO et ABC

-zone de gratuité :

200 objets déposés

266 objets récupérés

-disco soupe :

246 kg de fruits/ légumes
moches ou invendus

-conférence « famille presque zéro déchet »

113 personnes



Collecte des biodéchets

Collège du Louroux-Béconnais :

Démarrage de l'action en 2013

AU TOTAL : **20,18 tonnes**

Année 2017 : **5,44 tonnes**

Environ **420 repas** en 2017

Cantine du Louroux -Béconnais :

Démarrage de l'action en sept. 2016

AU TOTAL : **2,84 tonnes**

Année 2017 : **2,10 tonnes**

Environ **245 repas** en 2017

/// INDICATEURS TECHNIQUES

Collecte des déchets (Ordures ménagères résiduelles)



Année 2017
4 221,28 tonnes

115,36 kg/habitant

A noter...

L'Insee publie les données de recensement en début d'année.

Sur le rapport annuel 2017, la population de référence est celle de l'Insee 2015 (retrait d'Ingrandes pour le territoire de Loire Layon Aubance).

(ABC)



3 693 hab.

(CCLLA)



21 741 hab.

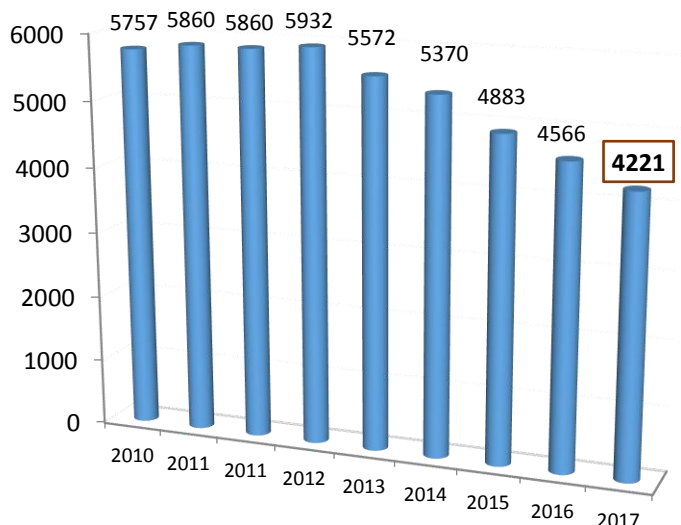
(CCVHA)



11 157 hab.

Evolution du tonnage réceptionné dans l'ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux)

Quantité en tonnes (t)



Evolution par rapport à 2010

Baisse de 26,67%

Année 2017 (ABC)
445,04 tonnes

120,51 kg / habitant

Année 2017 (CCVHA)
1 195,60 tonnes

107,16 kg / habitant

Année 2017 (CCLLA)
2 580,64 tonnes

118,70 kg / habitant

Année 2010
164,4 kg / habitant

Année 2010
151,6 kg / habitant

Année 2010
164,08 kg / habitant

/// INDICATEURS TECHNIQUES

Collecte des déchets recyclables (hors déchèterie)



Année 2017

3 612 tonnes

98,73 kg / habitant



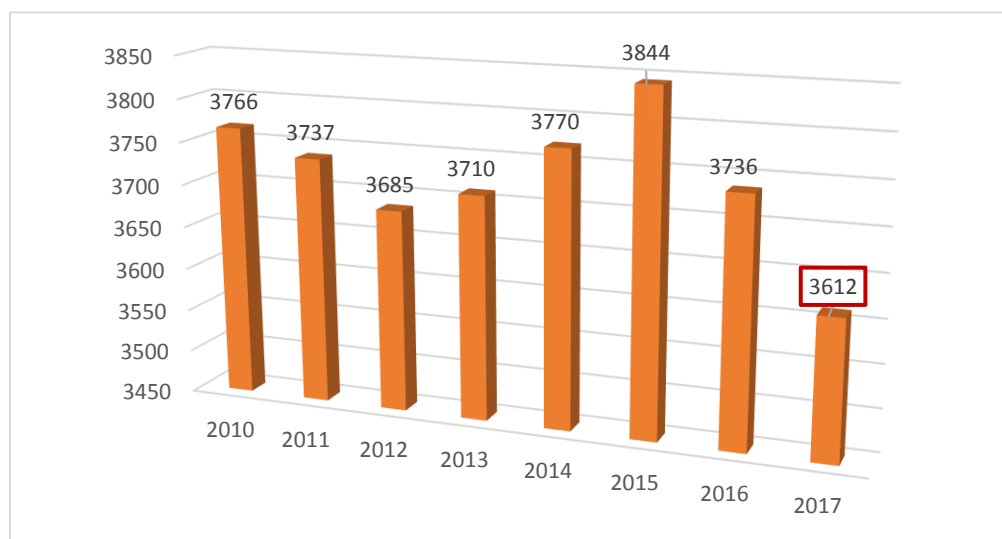
Année 2010

105,1 kg / habitant



Evolution du tonnage de la collecte sélective

Quantité en tonnes (t)



Territoire CCLLA :
Retrait des papiers des sacs jaunes emballages depuis le 1er janvier 2017 : collecte en apport volontaire.

Année 2017 (ABC)

395,32 tonnes

107,05 kg / habitant

Année 2010

120,78 kg / habitant

Année 2017 (CCVHA)

1 005,42 tonnes

90,12 kg / habitant

Année 2010

98,9 kg / habitant

Année 2017 (CCLLA)

2 211,76 tonnes

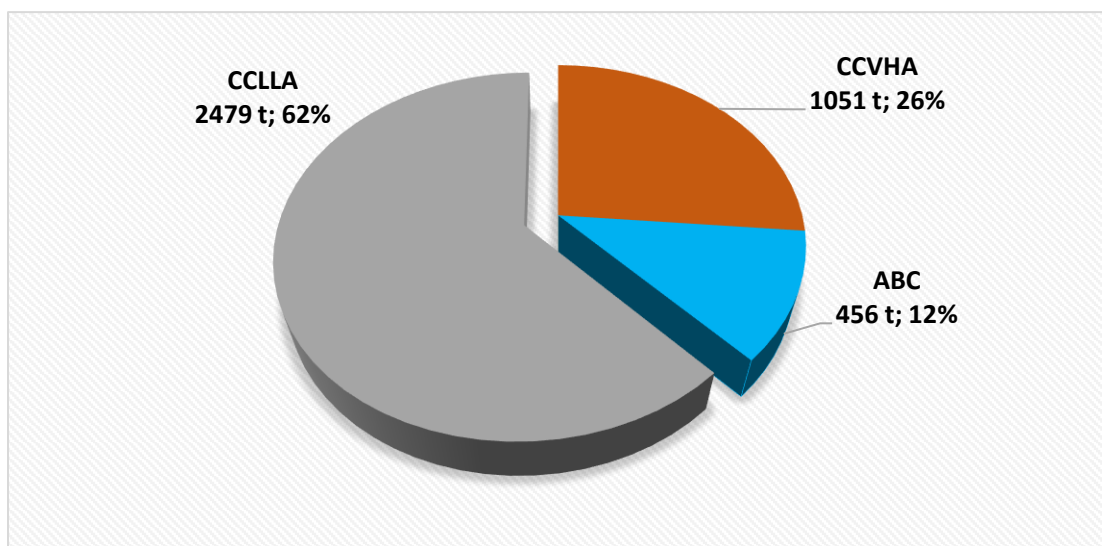
101,73 kg / habitant

Année 2010

105,3 kg / habitant

/// INDICATEURS TECHNIQUES

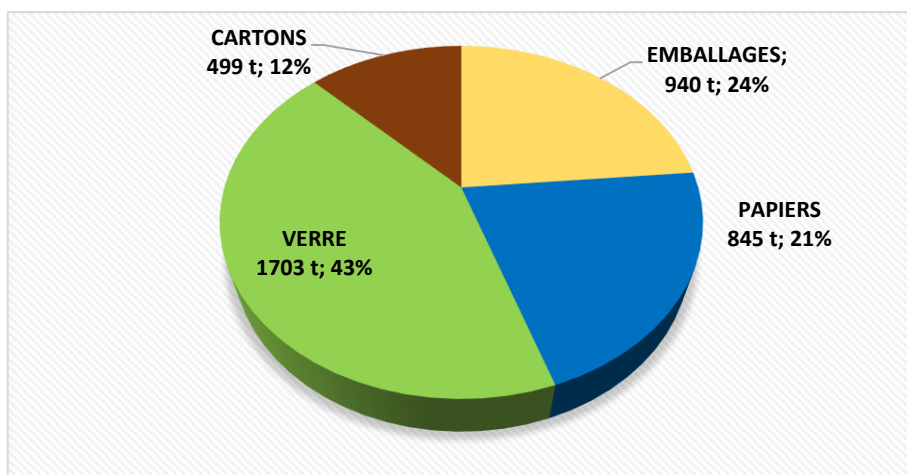
Provenance des matériaux recyclés en 2017 (3 986 tonnes)



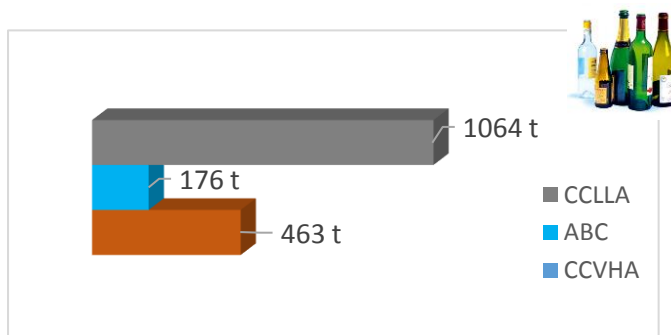
Remarque :

Le diagramme prend en compte l'ensemble des cartons (Ecodi et bennes en déchèterie).

Répartition des matériaux recyclables



Provenance du verre en 2017



Année 2017
1 703 tonnes collectées

Année 2010
1 557 t collectées

/// INDICATEURS TECHNIQUES

Territoire Vallées du Haut Anjou



11 157 hab.



Année 2017
1195,6 tonnes

107,16 kg / hab.

Ordures ménagères résiduelles

Evolution 2010/2017

Tonnage : - 21,03 %

Ratio par habitant : -29,31 %

Les déchets non ménagers sont collectés en porte-à-porte en même temps que les ordures ménagères. Ces déchets assimilables de par leur nature et leur quantité aux ordures ménagères proviennent :

- de maisons de retraite, foyers logement,
- des établissements scolaires, culturels,
- des salles municipales ou intercommunales,
- des artisans, des commerçants,
- des entreprises

Collecte sélective des déchets ménagers hors déchèterie

Remarque :

En janvier 2017, un conteneur « papiers » a été ajouté au collège du Louroux-Béconnais. Le conteneur « papiers » à la salle de l'Argerie est utilisé pour les cartons.

Nombre de points d'apport volontaire (PAV)

	Verre	emballages	Papiers	Gros carton
Bécon-les-Granits	7	7	7	4
La Cornuaille	3	3	3	1
Le Louroux B ^{ais}	10	11	9	5
Villemoisan	2	2	2	1
Erdre-en-Anjou	5	5	5	2
Saint Augustin	3	3	3	1
Saint Sigismond	2	2	2	1
Total	32	33	31	15



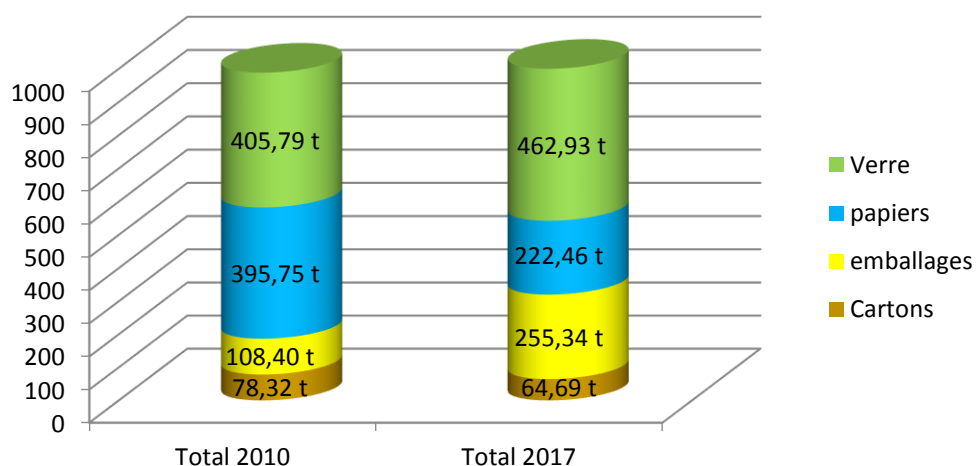
Année 2017
1 Point « tri »
pour 349 habitants

/// INDICATEURS TECHNIQUES

Territoire Vallées du Haut Anjou

Evolution des tonnages collectés de la collecte sélective

Quantité en tonnes (t)



Année 2017
1 005,42 tonnes

90,12kg / hab.

Remarque :

Les ratios présentés ne comptabilisent pas les cartons collectés en déchèterie (*bennes*).

Flux collectés

Verre :	46,04% soit 41,49 kg/hab./an (41,32 kg en 2010)
Emballages :	25,40% soit 22,89 kg/hab./an (11,04 kg en 2010)
Papiers et cartons :	28,56% soit 25,74 kg/hab./an (47,50 kg en 2010)

Remarque : depuis le 1^{er} février 2015 les flux « emballages » et « papiers » ont remplacé les flux « corps creux » et « corps plats ».

Les cartonnettes et briques alimentaires sont présentes dans les emballages.

/// INDICATEURS TECHNIQUES

Territoire Vallées du Haut Anjou

Collecte des déchets verts ménagers



3 communes
(Mars à novembre 2017)

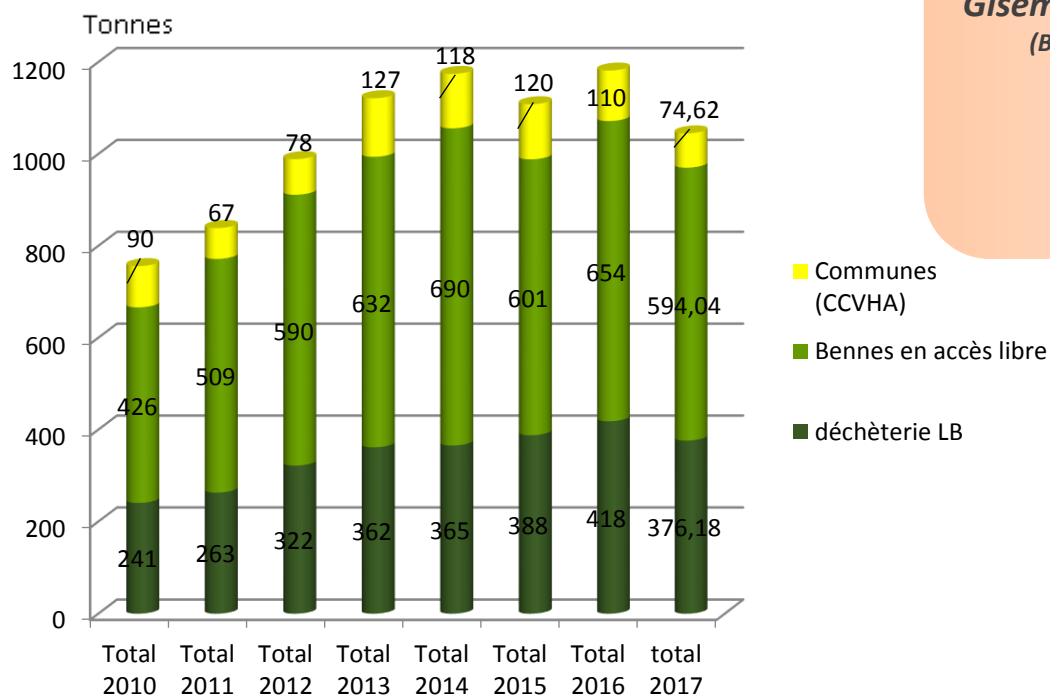


5 775 hab.



	Quantité collectée En 2017 (tonnes)	Evolution Tonnage (2017/2010)	Nombre d'enlèvements	Evolution rotation	Ratio en 2017 kg / hab.
Bécon-Les-Granits	284,88	+ 15,80%	58	-3,33%	101,42
La Cornuaille	59,14	+33,86%	24	0%	58,27
La Pouëze	250,02	+ 84,68%	67	59,52%	128,15
Total 2017	594,04	39,58%	149	+16,9%	102,86
En 2010	425,58		126		80,89

Provenance des déchets verts



En 2017

Gisement « déchets verts »
(Bennes en accès et déchèterie)

970,22 tonnes



86,96 kg/hab.

/// INDICATEURS TECHNIQUES

Territoire Vallées du Haut Anjou



La Courterie
(Le Louroux-Béconnais)



Déchèterie de Val d'Erdre-Auxence



11 157 hab.

Horaires d'ouverture: 10h30 / semaine

Lundi : 15h30 – 17h00

Mercredi : 13h30 – 16h00

Samedi : 8h00 – 12h00 / 13h30 – 16h00

Apports des professionnels : 6h / semaine

Mercredi : 16h00 – 18h00 sur rendez-vous

Vendredi : 16h00 – 18h00 sur rendez-vous

Samedi : 8h00 – 10h00

Evolution des tonnages

	Qté 2017 (tonnes)	Evolution Tonnage 2017/2010	Ratio (kg/hab./an)	
			2017	2010
Tout venant	350,06	21,66%	31,38	28,81
Déchets verts	376,18	56,32%	33,72	24,09
Métaux	77,24	-22,64%	6,92	9,99
Gravats	494,62	68,32%	44,33	29,42
Cartons	45,74	54,32%	4,10	2,97
Bois	123,66	-3,59%	11,08	12,84
Mobilier	92,64	—	8,3	—
Déchets dangereux	11,63	67,54%	1,04	1,03
DEEE	57,54	37,53%	5,16	4,19
Films / polystyrène / pots fleurs	13,61	21,65%	1,22	1,12
Batteries	2,38	-18,87%	0,21	0,29
Néons / Ampoules (cumul avec Candé)	0,29	-10,21%	0,02	0,03
Piles	1,00	11,11%	0,09	0,09

Année 2017
1 646,59 tonnes
(147,58 kg /hab.)

Année 2010
115 kg / habitant

Remarque :

Les apports des professionnels sont mesurés en mètre cube sauf pour les déchets dangereux (kg).

En 2017, la recette perçue s'élève à 1 787,25€.

/// INDICATEURS TECHNIQUES

Territoire Vallées du Haut Anjou

Taux de valorisation

	Tonnage total	Valorisation matière	%
Ordures ménagères	1 195,60	Non	26,07 %
Déchets recyclables (apport volontaire)	1 005,42	Oui	21,93 %
Tout-venant de la déchèterie + communes	419,10	Non	9,14 %
Autres déchets issus de la déchèterie*	1 296,53	Oui	28,28 %
Déchets verts hors déchèterie (communes + bennes 25 m³)	668,66	Oui	14,58 %
Total	4 585,31		

* Cartons, déchets verts, gravats, ferrailles, bois, déchets dangereux des ménages, piles, batteries, huiles

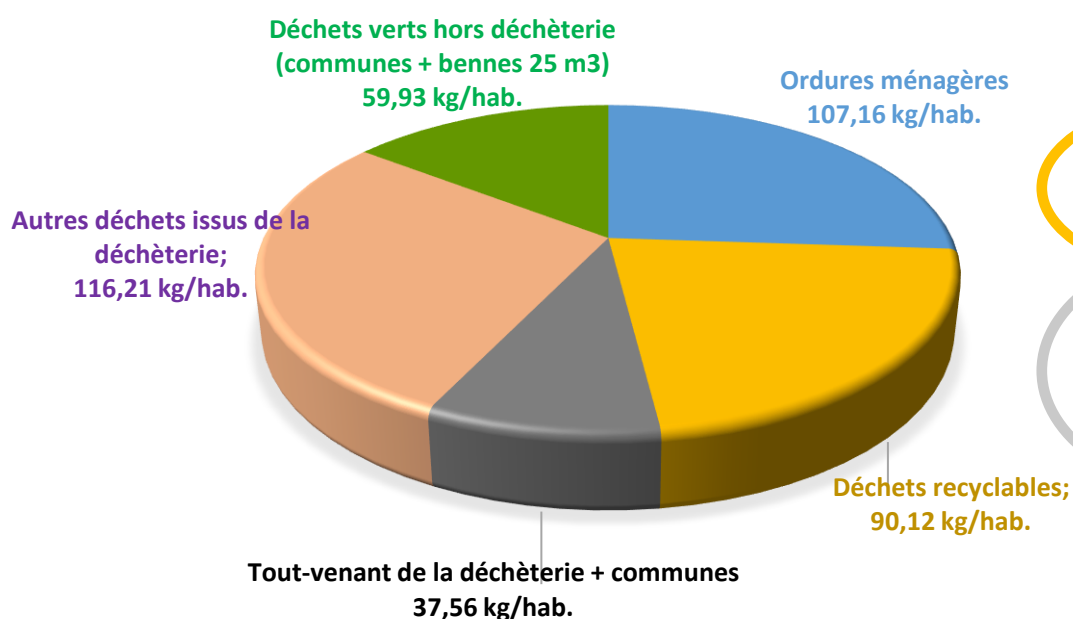
Année 2017
Taux de valorisation
64,79%

Année 2010
56,2%

Remarque :

Concernant les déchets dangereux, 5,691 tonnes ont été collectées par l'éco-organisme Eco DDS soit 48,95 % de ces déchets.

Ratio à l'habitant (en kg/hab./an)



EN 2017
410,98 kg /hab.

Evolution
2010/2017
-10,04 kg /hab.

/// INDICATEURS TECHNIQUES

Territoire Anjou Bleu Communauté



3 693 hab.

Année 2017

445,04 tonnes

120,51 kg / habitant

Ordures ménagères résiduelles

Evolution 2010/2017

Tonnage : -25,32 %

Ratio par habitant : -26,70 %

Collecte sélective des déchets ménagers hors déchèterie

	Nombre de points d'apport volontaire			
	Verre	emballages	Papiers	Gros carton
Challain-La-Potherie	2	2	2	0
Candé	9	11	11	1
Total / moyenne	11	12	13	1

Remarque :

En janvier 2017, un conteneur « emballages » a été ajouté à la rue de la Gare à Candé.

Le conteneur « gros carton » est à usage professionnel, et situé à l'hôpital de Candé.

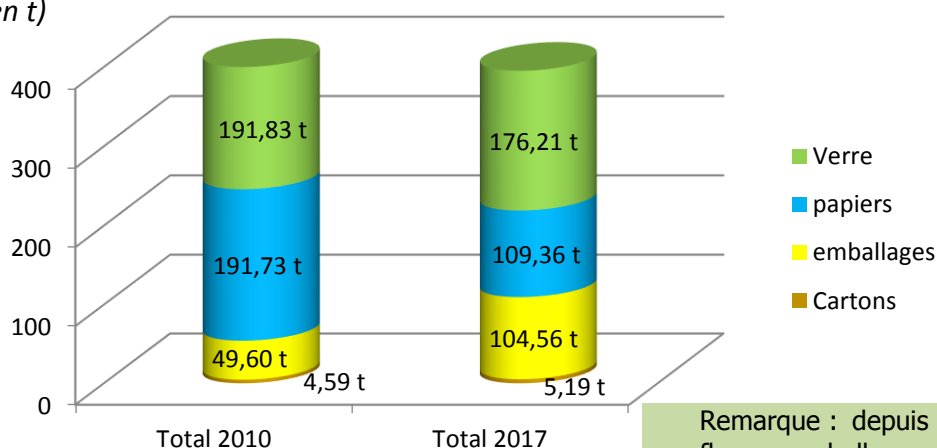
Année 2017

1 Point « tri »

pour 308 habitants

Evolution des tonnages collectés de la collecte sélective

Tonnes (en t)



Remarque : depuis le 1^{er} février 2015 les flux « emballages » et « papiers » ont remplacé les flux « corps creux » et « corps plats ».

Les cartonnettes et briques alimentaires sont présentes dans les emballages.

Flux collectés :

Verre : 44,57 % soit 47,71 kg/hab./an (52,90 kg en 2010)

Emballages : 26,45 % soit 28,31 kg/hab./an (13,70 kg en 2010)

Papiers et cartons : 28,98 % soit 31,02 kg/hab./an (54,20 kg en 2010)

/// INDICATEURS TECHNIQUES

Territoire Anjou Bleu Communauté



**Le Raguin
(Candé)**

Déchèterie de Candé



5 796 hab.

(Convention avec le SISTO)



3 693 hab.

Candé et Challain-La-Potherie



Horaires d'ouverture pro et particuliers :

15h00 / semaine

Lundi : 15h00-18h00

Mercredi : 15h00-18h00

(14h00-15h00 uniquement "pro")

Vendredi : 14h00-16h30

Samedi : 9h00 – 12h00 / 14h00 – 16h30

Evolution des tonnages

	Qté 2017 (tonnes)	Evolution Tonnage 2010/2017	Ratio (kg/hab./an)	
			2017	2010
Tout venant	420,60	-6,38%	72,57	81,1
Déchets verts	507,88	60,90%	87,63	57
Métaux	75,47	-8,61%	13,02	14,9
Gravats	439,02	31,97%	75,75	60,1
Cartons	60,78	-2,00%	10,49	11,2
Bois	121,44	–	20,95	–
Mobilier	62,24	–	10,74	–
Déchets dangereux	10,985	Non représentatif	1,90	0,9
DEEE	59,83	9,18%	10,32	0,3
Films / polystyrène / pots fleurs	15,98	Non représentatif	2,76	1,45
Batteries	2,38	-18,77%	0,41	0,53
Piles	0,60	-0,83%	0,10	0,15

Année 2017

1 777,20 tonnes
(306,62 kg /hab.)

Année 2010

237 kg / habitant

Remarque :

La convention du SISTO est de 2 103 habitants pour l'année 2017.

Les apports des professionnels sont mesurés en mètre cube sauf pour les déchets dangereux (kg).

En 2017, la recette perçue s'élève à 6 309,05€.

/// INDICATEURS TECHNIQUES

Territoire Anjou Bleu Communauté

Taux de valorisation

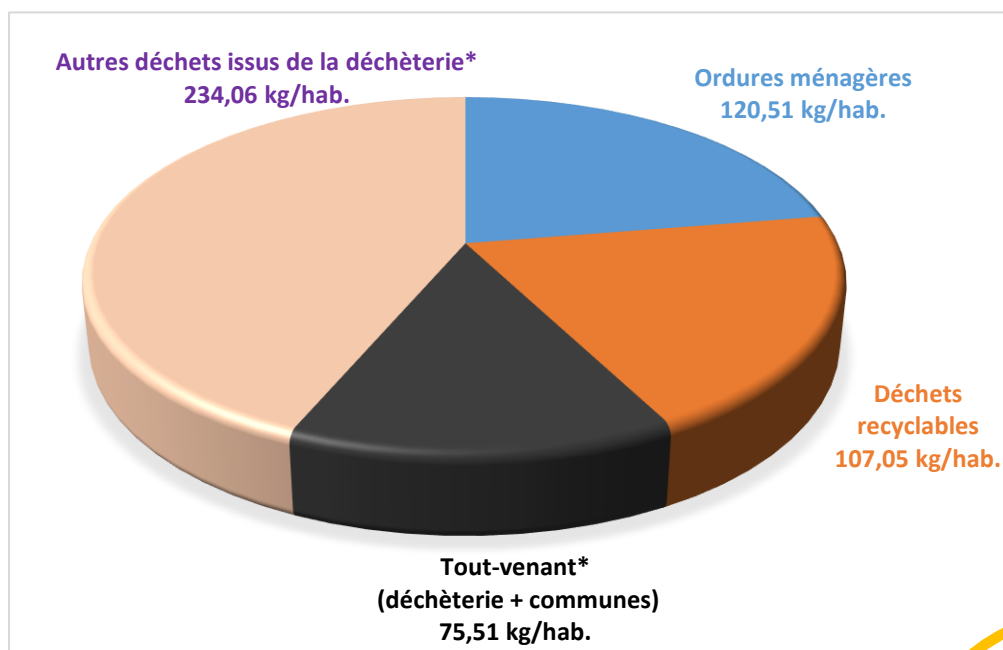
Année 2017
Taux de valorisation
66,65%

Année 2010
55,5%

	Tonnage total	Valorisation matière	%
Ordures ménagères	445,04	Non	16,93%
Déchets recyclables (apport volontaire)	395,32	Oui	15,04%
Tout-venant de la déchèterie + communes	431,46	Non	16,42%
Autres déchets issus de la déchèterie*	1 356,60	Oui	51,61%
Total	2 628,42		

* déchets verts, métaux, gravats, cartons, déchets dangereux, DEEE, films, polystyrène, pots de fleurs, huiles usagées, batteries, piles

Ratio à l'habitant (en kg/hab./an)



* : intégration des 2 103 habitants (convention SISTO)

En 2017
537,12 kg /hab.

Evolution 2010/2017
+ 14,43 kg /hab.

/// INDICATEURS TECHNIQUES

Traitement des déchets (ISDND)

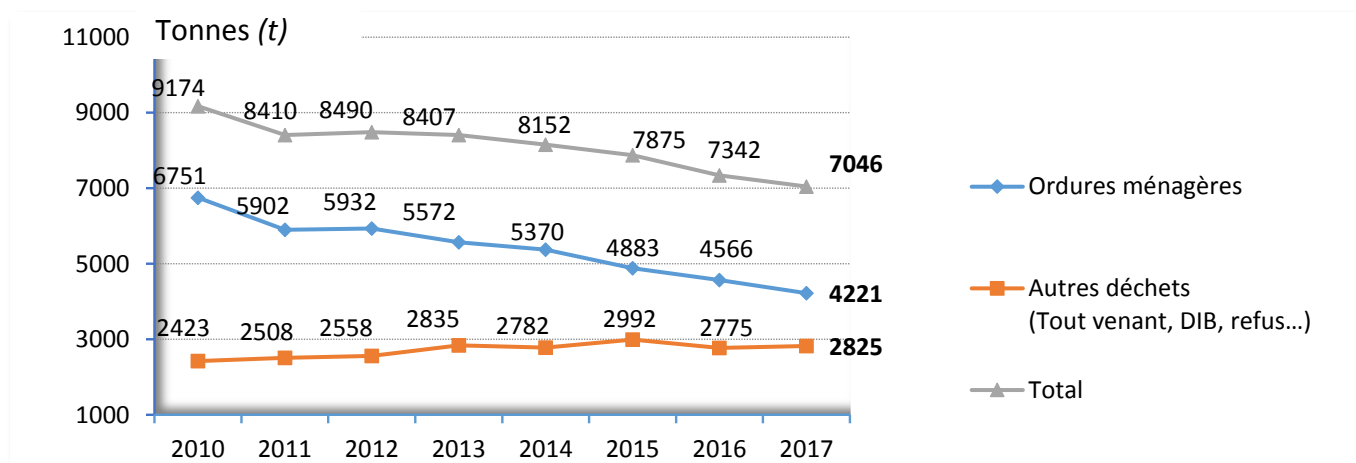
L'installation de stockage de déchets non dangereux est exploitée **en régie** par le Sycotom du Loire Béconnais. Elle traite les ordures ménagères et les déchets tout-venant issus des déchèteries.



Les tonnages de déchets traités

	Ordures ménagères (t)		Tout-venant et déchets industriels banals D.I.B. (t)		Total (t)	
	2017	2010	2017	2010	2017	2010
CCVHA	1 195,60	1 513,60	419,10	382,8	1 614,70	1 896,40
CCLLA	2 580,64	3 646,96	1695,04	1 369,02	4 275,68	5 015,98
ABC	445,04	595,94	431,46	449,24	876,50	1 045,18
Angers Loire Métropole	0	994,66	247,78	0	0	994,66
Refus (tri+ compost, boues)	—	—	252,64	188,62	252,64	188,14
DIB	—	—	26,50	33,18	26,50	33,18
Total en tonne	4 221,28	6 751,16	2 819,88	2 422,86	7 046,02	9 174,02

Evolution des tonnages reçus dans l'ISDND



Entre 2010 et 2017

Ordures ménagères

Autres déchets (DIB, refus, tout venant)

TOTAL

Evolution
-37,47%

Evolution
+ 16,58%

Evolution
-23,20%

/// INDICATEURS TECHNIQUES

Valorisation des déchets verts : compost NFU 44-05 I

Le compostage de déchets verts se fait, pour partie, **en régie** sur la plate-forme de compostage de La Courterie, au Louroux-Béconnais.

Le Syctom effectue le compostage par retournement et arrosage des andains de végétaux broyés. L'opération nécessite 6 mois par andain.



Opération de broyage des déchets verts (entreprise DUFEU)

Lot 29 :

Mars 2017
602,94 t

Lot 30 :

5 sept. 2017
911,54 t

Opération de criblage du compost

Lot 28 :

Février 2017
1 355,88 t
entrantes

Lot 29 :

Août 2017
602,94 t
entrantes

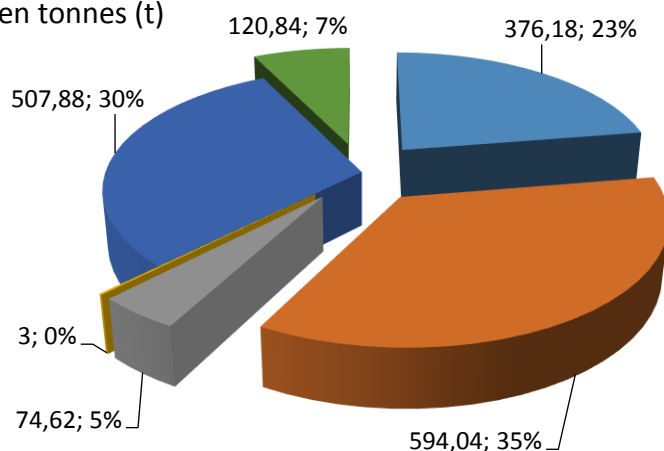
Vente : 4 794 €

Une régie est mise en place à La Courterie, pour la vente du compost. La production est vendue majoritairement au secteur agricole (90%).

Production compost : 706,64 t

Répartition des déchets verts

Quantité en tonnes (t)



- déchèterie LB
- Bennes en accès libre
- Communes (CCVHA)
- Communes (ABC)
- Dechèterie Candé
- Autres (CAT...)

//// INDICATEURS FINANCIERS

Modalités d'exploitation des services

Principaux marchés publics de services et montants associés des prestations

	Territoire concerné	Attributaire du marché public	Montant de prestations
Collecte des ordures ménagères	ABC + CCVHA	Brangeon Environnement	167 217,60 €
Collecte des déchets recyclables en apport volontaire		Véolia	79 177,06 €
Conditionnement des cartons EcoDi			1 518,49 €
Déchèterie (bas de quai) collecte des déchets verts Tri Cartons (provenance déchèterie)		Paprec Ouest 49	44 852,97 €
Enlèvement et recyclage de plastiques		Alise Ateliers	6 964,98 €
Tri des emballages	ABC + CCVHA + CCLLA	Paprec Ouest 49	206 176,79 €
Conditionnement cartons (Ecodi + déchèteries)	CCLLA	Alise recyclage	10 313,28 €
Enlèvement et valorisation du bois	ABC+ CCVHA	Dufeu (Véolia)	10 159,70 €
Broyage et criblage des végétaux	ABC+ CCVHA	Dufeu (Véolia)	19 363,50 €
Traitement des lixiviats (ISDND)	ABC + CCVHA + CCLLA	Ovive - Mobipur	0 € (pas de traitement en 2017)
Traitement déchets dangereux	ABC + CCVHA	Triadis	8 223,23 €

* : montant après récupération partielle ou totale de la TVA

//// INDICATEURS FINANCIERS

Modalités d'exploitation des services

Services assurés en régie

INSTALLATION DE STOCKAGE



Territoires
ABC + CCVHA + CCLLA

LES DECHETERIES



Territoires

CCVHA



DECHETERIE
LE LOUROUX-BECONNAIS

ABC



DECHETERIE
CANDE

COMPOSTAGE DES DECHETS VERTS



Territoires
ABC + CCVHA



Prestation partielle
Broyage et
criblage

DUFEU (VEOLIA)

//// INDICATEURS FINANCIERS

Coût des services à l'habitant

	CCVHA 11 157 hab. € / habitant	ABC 3 693 hab. € / habitant	CCLLA 21 741 hab. € / habitant
Collecte et traitement des ordures ménagères	30,57 €	32,14 €	12,51 €*
<i>collecte des ordures ménagères en porte à porte</i>	18,93 €	19,22 €	-
<i>traitement (stockage ISDND)</i>	11,64 €	12,92 €	12,51 €
Déchèteries	16,17 €	22,05 €	7,94 €*
<i>gardiennage, rotation des bennes</i>	4,88 €	10,44 €	-
<i>stockage des déchets tout-venant</i>	3,73 €	7,36 €	7,94 €
<i>compostage des déchets verts</i>	2,47 €	2,06 €	-
<i>collecte déchets verts (3 bennes)</i>	1,84 €	-	-
<i>participation à la CCLLA pour l'accès à St Georges sur Loire</i>	2,24 €		
<i>Investissement</i>	1,01 €	2,19 €	
Déchets recyclables	0,21 €	-6,20 €	-13,91 €*
<i>collecte sélective</i>	9,76 €	7,85 €	-
<i>tri des déchets recyclables</i>	7,93 €	9,06 €	7,97 €
<i>recettes Eco-Emballages et filières</i>	- 17,48 €	- 23,11 €	- 21,88 €
Régularisation diverses liées aux estimations année n-1	- 4,04 €	- 8,95 €	- 2,16 €
Total par habitant en 2017 Avec régularisation	42,91 €	39,04 €	4,38 €
Total par habitant en 2017 Hors régularisation	46,95 €	47,99 €	6,54 €

Le coût de traitement de stockage
101,50 € / tonne de déchets entrants,
(dont 32,00 € de taxe générale sur les
activités polluantes (TGAP).)

Le coût de compostage des déchets verts
est de 23,00 € / tonne de déchets verts
entrants.

(*) Le coût par habitant de la CCLLA ne
prend pas en compte les dépenses liées à la
collecte des déchets et à la gestion des
déchèteries (ces services ne sont pas
assurés par le Syctom).

//// INDICATEURS FINANCIERS

Dépenses et recettes de fonctionnement et modalité de financement

Dépenses réelles

Le financement du service est assuré par les contributions des collectivités. Ces collectivités perçoivent la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

Dépenses réelles de fonctionnement en 2017	1 172 371,16 euros
Réparties comme suit :	
<i>Charges à caractère général</i>	902 377,92 €
<i>Charges de personnel</i>	249 502,18 €
<i>Charges de gestion courante</i>	17 765,18 €
<i>Charges financières</i>	2 271,88 €
<i>Charges exceptionnelles</i>	454,00 €

//// INDICATEURS FINANCIERS

Recettes réelles

Recettes réelles de fonctionnement en 2017	1 765 739,12 euros
Réparties comme suit :	
Participations des collectivités	848 700,00 euros
<i>Dont C.C. Vallées du Haut Anjou (REOM)</i>	520 000,00 €
<i>Dont C.C. Loire Layon Aubance (REOM)</i>	90 000,00 €
<i>Dont Anjou Bleu Communauté (REOM)</i>	205 000,00 €
<i>Dont Sisto (convention)</i>	33 700,00 €
Subventions des Eco-organismes et de l'Ademe	577 179,49 euros
<i>Eco-Emballages (emballages recyclables)</i>	557 024,83 €
<i>Eco-Folio (imprimés papiers) – report 28 k€ en 2018</i>	945,86 €
<i>Ocad3e (déchets électriques et électroniques)</i>	6 771,15 €
<i>EcoDDS (déchets dangereux des ménages)</i>	1 881,76 €
<i>Eco-mobilier</i>	9 093,49 €
<i>ECOTLC (textiles usagés)</i>	1 462,40 €
Vente de matériaux	309 135,55 euros
<i>Vente d'emballages recyclables</i>	187 615,74 €
<i>Papiers</i>	94 570,43 €
<i>Déchets métalliques des déchèteries</i>	22 154,55 €
<i>Vente de compost</i>	4 794,83 €
Autres recettes gestion courante	21 102,12 euros
<i>Facturation déchèteries</i>	11 469,45 €
<i>Location, facturation bois, DIB, végétaux</i>	5 211,40 €
<i>Autres recettes (avance affranchissement, bail)</i>	4 421,30 €
Autres recettes (atténuation de charges, assurances)	7 996,25 euros
Autres recettes (location broyeur, gobelets, bacs cassés)	1 021,68 euros
Produits exceptionnels	604,00 euros

Résultat de la section de fonctionnement

Dépenses d'ordre 2017 (amortissement, autres)	343 482,77 euros
Recettes d'ordre 2017 (amortissement subventions)	20 049,04 euros
Résultat de la section de fonctionnement 2017 hors excédent de fonctionnement reporté	269 934,23 euros

//// INDICATEURS FINANCIERS

Dépenses et recettes réelles d'investissement

Dépenses et recettes réelles

Dépenses réelles investissement 2017	446 169,10 euros
Réparties comme suit :	
<i>Remboursement d'emprunt</i>	18 109,99 €
<i>Etudes et/ou logiciels</i>	0 €
<i>Equipements, bacs, conteneurs et matériels divers</i>	415 011,11 €
<i>Travaux</i>	9 048,00 €
<i>Participations et créances (SPL centre de tri)</i>	4 000 ,00 €

Recettes réelles investissement 2017	
Réparties comme suit :	555,00 euros
<i>FCTVA (fond de compensation de la TVA)</i>	0,00 €
<i>Subventions d'équipement</i>	555,00 €
<i>Emprunts et dettes assimilées</i>	0,00 €
<i>Excédent de fonctionnement capitalisé</i>	0,00 €
<i>Autres (ex : remboursement avance forfaitaire)</i>	0,00 €

Résultat de la section d'investissement

Dépenses d'ordre 2017 (<i>amortissement subventions</i>)	20 049,04 euros
Recettes d'ordre 2017 (<i>amortissement</i>)	343 482,77 euros
Résultat de la section d'investissement 2017 hors excédent d'investissement reporté	- 122 180,37 euros

//// COMMUNICATION

Opération et outils de communication

Les déchèteries

Adhésifs (*filières*)



Consignes et pictogrammes



Affichage atelier « Repair Café »



Les Calendriers de collecte

